

CALENDRIER DES DÉMARCHES RELATIVES AUX DEMANDES DE SUBVENTIONS 2026 – LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

- Retrait des dossiers – Uniquement par voie électronique, à compter de novembre 2026
- Dépôt des dossiers de demandes de subvention en mairie avant le 15 janvier 2027 par voie électronique ou papier, comprenant :
 - Le formulaire unique de 6 pages dûment complété et signé (à télécharger sur le site)
 - Le certificat d'inscription au registre des Entreprises et des établissements-n° siren...
 - Le récépissé de déclaration de création de l'association en Préfecture n° W...
 - L'attestation d'assurance de l'année en cours.
 - Le PV de la dernière AG précisant le nom des dirigeants.
 - Un RIB
- Instruction des dossiers par la municipalité avant le 15 mars 2027
- Attribution et versement des subventions avant le 30 juin 2027